

## Après l'hiver, le printemps.

Le printemps est là.

Espérons qu'il chasse le temps maussade de ces derniers mois. Dans ce bulletin, vous trouverez les diverses animations qui se dérouleront sur notre dynamique commune dans les semaines à venir. Pour vous informer, il existe aussi la page Facebook de la commune et une lettre d'information numérique bimensuelle. Pensez à vous y abonner.

Bonne lecture.

Julien POUPON, maire

**Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du maire, Julien POUPON, pour les votes du compte financier unique et du budget primitif 2024, en présence d'Hervé FAYOLLE, conseiller aux décideurs locaux de la trésorerie de Landerneau.**

*M. SANQUER, S. TROPRES et B. LE CAHAREC, excusés ont donné pouvoir à J. GUILLERM, S. LOZACH et J.BEAUCHAMP. Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité.*

### I Compte financier unique 2023

Monsieur FAYOLLE explique que le Compte financier unique reflète l'exercice comptable de l'année 2023. Il note que « la situation financière de la commune est saine et qu'elle retrouve des marges de manœuvres satisfaisantes pour financer sa politique d'équipement ». Le maire rappelle que le budget 2023 a été élaboré dans un contexte plus qu'incertain.

L'inflation a impacté tous les postes de dépenses de la collectivité et le coût de l'énergie a été moins important qu'annoncé.

Il remercie la vigilance de tous les usagers des salles pour avoir contribué à la baisse des consommations.

Le maire rappelle que les recettes ne progressaient pas aussi vite que les dépenses ces dernières années. Le conseil municipal a proposé d'augmenter les taux des taxes d'habitation et foncière non bâti de 3% et de la taxe foncière bâti de 7%, permettant ainsi d'améliorer la capacité d'autofinancement de la commune.

### Section Fonctionnement

#### Dépenses de 1 025 577,52 €.

Comprenant les dépenses suivantes (en % du total).

<b>011 Charges Générales</b>	<b>254 529,33 €</b>	<b>soit 24,82 %</b>
<b>012 Personnel</b>	<b>493 731,58 €</b>	<b>soit 48,14 %</b>
<b>65 Gestion courante</b>	<b>214 675,42 €</b>	<b>soit 20,93 %</b>
<b>66 Intérêt de la dette</b>	<b>20 841,78 €</b>	<b>soit 2,03 %</b>
<b>Autres dépenses</b>	<b>41 799,41 €</b>	<b>soit 4,08 %</b>

#### Recettes de 1 296 154,17 €.

Comprenant les recettes suivantes.

<b>70 Produits de services</b>	<b>60 199,64 €</b>	<b>soit 4,64 %</b>
<b>73 Impôts et taxes</b>	<b>829 264,01 €</b>	<b>soit 63,98 %</b>
<b>74 Dotations</b>	<b>367 450,57 €</b>	<b>soit 28,35 %</b>
<b>Autres recettes</b>	<b>39 239,95 €</b>	<b>soit 3,03 %</b>

La section fonctionnement dégagerait 270 576,65 € auquel il faut ajouter l'excédent reporté 2023 de 60 000 €, qui est nécessaire au remboursement de la dette de 136 348,25 €, donnant ainsi un autofinancement de **194 228,40€**

### Section Investissement

Les investissements ont été modérés et se sont élevés à 174 517,58 €. Les gros investissements ont été décalés à 2024. Une fois les recettes affectées, **la section investissement est prévue excédentaire de 50 122,02 €.**

### II Budget primitif 2024

Le maire Julien POUPON rappelle les incertitudes liées au contexte économique et aux dotations de l'Etat. L'année 2024 est une année de reprise des investissements, sans hausse de fiscalité.

### Section Fonctionnement

#### Dépenses de 1 134 850 €.

Comprenant les dépenses suivantes (en % du total).

<b>011 Charges Générales</b>	<b>290 000 €</b>	<b>soit 25,55 %</b>
<b>012 Personnel</b>	<b>541 900 €</b>	<b>soit 47,75 %</b>
<b>65 Gestion courante</b>	<b>230 450 €</b>	<b>soit 20,31 %</b>
<b>66 Intérêt de la dette</b>	<b>22 000 €</b>	<b>soit 1,94 %</b>
<b>Autres dépenses</b>	<b>50 500 €</b>	<b>soit 4,45 %</b>

#### Recettes de 1 280 700 €.

Comprenant les recettes suivantes.

<b>70 Produits de services</b>	<b>51 000 €</b>	<b>soit 3,98 %</b>
<b>73 Impôts et taxes</b>	<b>853 000 €</b>	<b>soit 66,60 %</b>
<b>74 Dotations</b>	<b>333 300 €</b>	<b>soit 26,02 %</b>
<b>Autres recettes</b>	<b>43 400 €</b>	<b>soit 3,39 %</b>

La section fonctionnement dégagerait 145 850 € auquel il faut ajouter l'excédent reporté 2023 de 50 000 € donnant ainsi un autofinancement de **195 850 €.**

### Section Investissement

#### Programme Bâtiments et Terrains : 473 000 €

Le maire propose la rénovation énergétique de la salle Ty Kreis-Ker, datant de 1985 pour 317 000 €. Des subventions de la CAPLD et de l'Etat via l'enveloppe « Fonds Vert » sont espérées à hauteur de 141 000 €.

Les autres dépenses se répartissent en provisionnement de travaux et d'études pour une salle multi activités (50 000 €), d'aménagement du cimetière et réfection du calvaire (25 000 €), achat de contenaires de rangement (environ 10 000 €) et de travaux divers.

#### Programme École : 41 800 €

Les dépenses sont allouées pour des travaux énergétiques et achat des équipements informatiques. 14 400 € de subventions sont attendus.

#### Programme Voirie-Réseaux-Divers : 428 150 €

258 100 € sont alloués à des aménagements de voirie ou piétonniers. Certains sont terminés comme à Créac'h Balbé ou route de Kersulec (69 100 €). 20 000 € seront alloués à la jonction du quartier de l'allée du Ster Vian avec Roland Doré et Sainte Ursule. 175 000 € seront dédiés à un programme de voirie complémentaire dont 55 000 € à la réfection de la RD47 allant du commerce au début de la route d'Irvillac. 30 000 € seront investis dans des travaux de chemins de randonnée.

L'éclairage public sera modernisé et étendu à la route de Kerdaoulas (43 250 €).

Pour financer ce programme, la commune a obtenu plusieurs subventions pour 155 300 €, dont 40 000 € pour la réfection de la route départementale, 53 000 € pour les aménagements piétons et de sécurité et 37 000 € pour les travaux d'éclairage public.

Une fois les recettes affectées à hauteur de 883 426,65 € (330 698,67 € d'excédent et d'affectation de résultat 2023, 195 850 € d'autofinancement 2024, 40 000 € de taxe d'aménagement, 25 000 € de remboursement de TVA, 324 700 € de subventions diverses...) aux 1 089 950 € de dépenses prévues et de remboursement de dette, **la section investissement est prévue déficitaire de 156 401,33 €.**

Un prêt sera nécessaire pour couvrir ce déficit si l'ensemble des investissements prévu est réalisé.

Le maire et le conseiller aux décideurs locaux insistent sur la nécessité d'optimiser la recherche de subventions pour diminuer les restes à charge pour la commune.

### III EN BREF

#### Appel d'offre voirie :

La commune décide de prendre le même prestataire de

voirie jusqu'en 2027 en s'engageant à faire entre 50 000 € et 150 000 € annuels de travaux.

#### Convention Ener'gence :

La commune reconduit son partenariat avec Ener'gence pour une durée de 3 ans.

#### Cérémonie du 8 mai 1945

A 11h aux monuments aux morts suivi d'un pot de l'amitié

La mairie est souvent interpellée pour diverses incivilités. Un effort de tous permet d'améliorer le quotidien et la quiétude de notre village. Voici quelques rappels :

#### Bruits dans les propriétés privées :

Les activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou appareils bruyants (tondeuses, tronçonneuses...) ne doivent pas causer de gêne pour le

voisinage. A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

les jours ouvrables de 8h30 à 19h30 ;

les samedis de 9h00 à 19h00 ;

les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

**Divagation des animaux :** Il est interdit de laisser divaguer ses animaux (article L211-19-1 du code rural et de la pêche maritime).

**Les déjections canines** sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

**Déchets :** Il est interdit de jeter, de déverser et de déposer en lieu public ou privé des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit.

### Les Amis de Trévarn et du Patrimoine

L'association Les Amis de Trévarn et du Patrimoine et la commune de Saint-Urbain ont accueilli un chantier de cristallisation du kandi de Penbran qui était bien dégradé suite à la chute du gros chêne sur la construction.

19 étudiants du CFA de Kerliver accompagnés de leur professeur Benoît Toullec, mené par Gérard Lenain, membre de Lin et Chanvre en Bretagne, ont effectué des travaux de petite maçonnerie pour consolider le bâti et lui redonner une forme lisible. D'autres aménagement seront à réaliser.



### PAYS LANDERNEAU DAOULAS

Le printemps arrive, c'est le moment de s'essayer au vélo sur le Pays de Landerneau-Daoulas !

Le service de location longue durée de vélos à assistance électrique de la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas (CAPLD), VELO LD, a connu quelques nouveautés en septembre 2023 (achat de nouveaux vélos, élargissement du partenariat avec les acteurs de l'emploi...).

Ce service Vélo LD, est ouvert à tous les habitants de la Communauté d'Agglomération du Pays de

Landerneau-Daoulas à partir de 18 ans. Il est possible de louer :

- Des vélos classiques pendant 6 mois non-renouvelables pour un tarif de 199 € (assurance et maintenance technique incluses). Paiement mensualisé possible.
- Des vélos longtail et cargos permettant de transporter jusqu'à 2 enfants ou 200 kg de charge. Pendant 3 mois.
- Des vélos pliables ou des remorques sont également disponibles pour des locations de 3 mois.



Comment s'inscrire ?

- Sur le site : <http://capld.velold.fr/>

- Pour toute information complémentaire, contactez le service client Koboo ouvert 7j/7 de 9h à 18h : 06 37 81 39 94 – hello@koboo.fr
- A l'accueil de la : 02 98 21 37 67

Vous êtes en recherche d'emploi ? En parcours d'insertion ou de formation ? Prenez contact avec nos partenaires de l'emploi pour bénéficier de tarifs et durées de location préférentielles (location entre 1 et 12 mois) : Agence France Travail ; Sato Interim ; Mission Locale (Jeunes 16-25 ans) ; PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi)

Tous nos partenaires sont situés à la Maison des Services Publics, 59 rue de Brest à Landerneau.



## DÉCHÈTERIES : VOTRE CARTE D'ACCÈS !

Finie la période de tolérance de quatre mois, la carte d'accès en déchèterie est désormais obligatoire.

Depuis septembre, 14 800 cartes ont ainsi été remises à des particuliers ou professionnels, soit 65% des foyers du Pays de Landerneau-Daoulas.



Vous ne l'avez pas ? Il n'est pas trop tard pour en faire la demande.

Munis d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture de téléphone, EDF, Eau, impôts...), les foyers ont plusieurs possibilités pour faire leur demande de carte :

- Sur le site internet: [www.pays-landerneau-daoulas.fr](http://www.pays-landerneau-daoulas.fr) La carte sera ensuite envoyée par voie postale.
- Au service Environnement de la Communauté d'agglomération, zone de Saint-Ernel à Landerneau. La carte sera remise sur place.
- Lors des permanences dans les communes. La carte sera remise sur place. (Le calendrier est également disponible sur le site de la CAPLD).

Pour plus d'informations, contactez le service Environnement de la Communauté d'agglomération au : 02 98 21 34 49.

## OUVERTURE D'UNE MAISON SPORT ET SANTÉ

Nouvelle initiative dans le domaine de la santé et de l'activité physique adaptée dans le pays de Landerneau Daoulas.

La Maison Sport Santé est un guichet unique pour vous orienter au mieux vers l'activité adaptée qui vous correspond.

Comment ça se passe ? Il suffit de prendre rendez-vous auprès de Laure Ruello-Abjean, enseignante en activités physiques adaptées à l'UFOLEP. Elle vous fixera un 1er entretien d'1h pour un bilan individuel, lors d'une permanence. C'est pour tout le monde et c'est gratuit !

Ces permanences se tiendront :

- Les mardis matins à Landerneau,
- Les mardis après-midis, suivant les semaines, dans l'une des 5 autres communes : Hanvec, Dirinon, Saint-Thonan, L'Hôpital-Camfrout, Ploudiry.

Ce bilan permettra de vous orienter vers l'activité physique qui vous convient et le club sportif partenaire qui la propose.

Contact : Laure Ruello-Abjean, [lruello@ufolep.org](mailto:lruello@ufolep.org)

## PASSAGE DU DÉRATISEUR

Le mercredi 17 avril, il y aura dans la commune un **contrôle du dératiseur**. Pour les personnes intéressées veuillez vous faire connaître auprès de la mairie, au 02 98 25 03 04 ou par courriel : [saint-urbain29@wanadoo.fr](mailto:saint-urbain29@wanadoo.fr).



PAYS LANDERNEAU DAOULAS

Les **activités numériques**  
Gratuit à deux pas de chez vous  
Tout public

Programme  
FÉV. > JUL. 2024

Scannez-moi !

Participez à nos Ateliers Jardin !  
Ateliers animés par la MAB 29

Gratuit !  
Inscrivez-vous au 02 98 21 34 49 ou sur [biodechets@capld.bzh](mailto:biodechets@capld.bzh)

> Sam. 13/04 :  
Plouédern, 9h30>12h30,  
jardin de la bibliothèque

> Mer. 29/05 :  
Saint-Urbain, 14h>17h,  
au jardin partagé,  
rue de la Fontaine

## OFFRES D'EMPLOI : SAISON ESTIVALE

Service Environnement :

9 postes de ripeurs

Aqualorn :

1 poste d'agent d'entretien

4 postes d'agent d'accueil

7 postes BNSSA (Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique)

Merci de déposer votre candidature : lettre de motivation, CV, fiche de renseignement sur le site internet de la [CAPLD](http://www.capld.fr) ou par mail à [rh@capld.bzh](mailto:rh@capld.bzh) pour le 10 avril 2024 dernier délai.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service ressources humaines au 02 98 85 43 16.

## Naissances

La municipalité adresse ses félicitations aux parents de...

- Louison KERNEIS, née le 16 février.
- Malo DAMINET, né le 28 février.

## Décès

La municipalité adresse ses sincères condoléances à la famille de...

- Amand (Guy) BOURBON, décédé le 12 février.
- Jacques LE GOFF, décédé le 17 mars.



## DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Participer à son cadre de vie, donner un coup de main et découvrir la vie locale en gagnant 15 euros, n'est-ce pas tentant ?

La commune de Saint-Urbain poursuit son engagement envers les jeunes en souhaitant valoriser leur investissement dans la vie locale mais aussi leur permettre de découvrir le monde professionnel des agents de la collectivité.

Dès fin mars et jusqu'au 13 avril, les inscriptions au dispositif se font en mairie ou à partir du site internet.

Il suffit de résider sur la commune, d'être âgé de 16 ou 17 ans, compléter le dossier d'inscription (par le jeune et la famille) et le déposer en mairie.

Les missions s'effectueront sur la première semaine des vacances de printemps selon un calendrier préparé avec les agents de la collectivité. Elles sont de 3h en matinée ou en après-midi et sont gratifiées de 15 euros.



## ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes se tiendront le dimanche 9 juin prochain.

Pour voter, il faut être âgé d'au moins 18 ans la veille du jour du scrutin, être Français ou ressortissant Européen et être inscrit sur les listes électorales.

Pour vous inscrire sur les listes électorales, la date limite est fixée :

- au 1er mai 2024 inclus pour les inscriptions en ligne.
- au 3 mai 2024 inclus pour les inscriptions papier en mairie.

LANN URVAN

## PETITES ANNONCES

**Recherche Urgent** : location de pâture pour deux chevaux au mois ou à l'année secteur Saint-Urbain/Dirinon. Contact 06 62 23 08 21.

**Annnonce babysitting** : Klervy, jeune fille de 14 ans cherche à garder de jeunes enfants (moins de 6 - 7 ans) sur son temps libre. Responsable, organisée et sérieuse, elle encadre déjà une équipe de petits en gymnastique et a suivi une formation de secourisme premiers secours (PSC1). Elle est joignable au 07 86 45 17 79.

**Objets trouvés** : 1 cravate, 1 clé avec porte-clé, 1 sac à roulette, 1 chapeau, 1 plaque d'immatriculation.

## URGENCE : QUI APPELER ?



## NUMÉROS UTILES

- Pharmacie de garde ... 32 37
- Médecin ..... 02 98 25 02 37
- Kiné ..... 02 98 25 06 55
- Cabinet infirmier ..... 02 98 25 07 21
- Pôle social ..... 02 98 25 84 23  
(SSIAD et aide à domicile)
- Assistante sociale ..... 02 98 85 95 57
- RPE ..... 02 98 25 87 26
- Taxi (Mme KERNEIS)...06 99 44 56 66
- Taxi (M. BOISNE).....06 71 91 67 02
- Florence Coiffure..... 02 98 25 01 39
- Le Baroc'h .....02 98 25 00 00
- Eau du Ponant.....02 29 00 78 78

Tél Mairie ..... **02 98 25 03 04**

Courriel ..... [saint-urbain29@wanadoo.fr](mailto:saint-urbain29@wanadoo.fr)

Site ..... [www.saint-urbain.com](http://www.saint-urbain.com)

Facebook ..... [Communedesainturbain29](https://www.facebook.com/Communedesainturbain29)

Newsletter.....<https://mailchi.mp/335dfce81212/lettre-dinformation-du-vendredi-24-juin-5678293>

## HORAIRE MAIRIE

Lundi :	08h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Mardi :	08h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Mercredi :	10h00 -12h00 (sauf vacances scolaires)
Jeudi :	08h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Vendredi :	08h45 -12h00
Samedi :	08h45 -12h00

## CALENDRIER DE COLLECTE

Déchets ménagers	Recyclables
Mercredi 10 avril	Mercredi 17 avril
Mercredi 24 avril	<b>Mardi</b> 30 avril
<b>Lundi</b> 06 mai	Mercredi 15 mai

*Le prochain bulletin paraîtra fin mai. Veuillez déposer vos annonces à la mairie (possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par courriel) pour le 10 mai dernier délai. Merci.*



Sur le Pays de Daoulas, toute personne souhaitant passer le BAFA ou le BAFD peut bénéficier d'un accompagnement et d'aides financières soumises à conditions

Voici la démarche à effectuer dans l'ordre.

Il faut absolument respecter les étapes suivantes :

- Prendre rendez-vous avec Laure TREBAUL, coordinatrice Enfance Jeunesse du Pays de Daoulas / coordo-pays-daoulas@loperhet.fr / 06 46 11 09 48
- Rencontrer la coordinatrice qui donnera les éléments de compréhension du BAFA et le cadre de l'aide financière des communes.
- Trouver une structure pour le stage pratique sur les ALSH du Pays de Daoulas pour bénéficier de l'aide du BAFA et obtenir un document de prise en charge à présenter aux structures de formation afin de bénéficier d'une réduction du montant.

Afin de faire les démarches, il faut compter minimum 2 mois avant la date de la session.



## TRAVAIL AUPRÈS DES ENFANTS

Sur le Pays de Daoulas, de nombreuses structures accueillent les enfants (crèches, garderies périscolaires, centres de loisirs, ...).

Régulièrement ces accueils recherchent du personnel, pour effectuer des remplacements. Ces remplacements sont brefs et ponctuels, le temps de présence auprès des enfants sur les postes sont variables et les tâches diverses (ménage, office restauration, présence enfants,...).



Nous recherchons des personnes qui souhaitent intégrer le fichier de candidatures.

Profil : expériences auprès d'enfants, BAFA, CAP Aepe, diplôme d'auxiliaire de puériculture, diplôme EJE,... En cours d'études, en recherche d'emploi, ...

Votre CV sera à disposition des responsables des structures du territoire. En cas de besoin, ils vous contacteront. Vous pouvez aussi recevoir des sollicitations autres (garde à domicile, offre de partenaires...).

Pour vous inscrire, vous pouvez déposer votre CV et vos disponibilités : coordo-pays-aoulas@loperhet.fr ou contactez le 06 46 11 09 48.



Les acteurs culturels et de la petite enfance se mobilisent cette année sur le territoire de la CAPLD, afin de proposer des moments riches d'échanges, d'ateliers, de spectacles aux enfants de - 6 ans, à leurs familles et aux professionnels.




les Mésanges multi-accueil

## PORTES OUVERTES

Si vous résidez dans l'une de ces 7 communes: Dirinon, Saint-Urbain, Loperhet, Daoulas, Logonna-Daoulas, Irvillac, l'Hôpital-Camfrout, Ou que vous êtes ressortissants de L'IGESA

**Samedi 6 Avril 2024**

Vous allez devenir parents ? Votre enfant a entre 10 semaines et 3 ans révolus ? Vous recherchez un lieu d'accueil de manière régulière ou ponctuelle ? Nous pouvons vous accueillir !

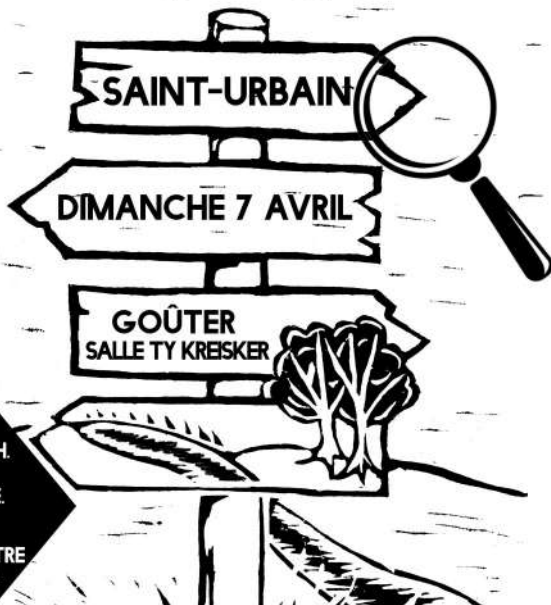
## Les Amis de Trévarn et du Patrimoine

L'association organise une nouvelle randonnée à la découverte du territoire et du patrimoine naturel et bâti de la commune de Saint-Urbain..



Cette année, au cours de la marche, les randonneurs seront invités à retrouver des éléments du patrimoine sous la forme d'un "rallye-photo".

### RANDONNÉE-DÉCOUVERTE + Rallye-Photo



» 18 KM :  
DÉPART À 10H.  
PRÉVOIR UN  
PIQUE-NIQUE.

» 8 KM :  
DÉPARTS ENTRE  
13H30 ET 14H.

## Leur du Mékong : Organise son 1er

# VIDE GRENIER

À SAINT-URBAIN,  
SALLE TY KREIS-KER



DIMANCHE  
28 AVRIL 2024

ENTRÉE 1€50 - GRATUIT -12 ANS

9h00 - 17h00

Inscriptions et renseignements :  
fleurdemekong@orange.fr / 06 47 24 86 50

## Lannur'danse

L'association Lannur'danse cherche de nouveaux danseurs pour les cours du mardi soir, à la salle Ty Kreis-Ker.

**Vous voulez apprendre  
à danser ou vous  
perfectionner ?**

**Venez nous  
rejoindre le mardi  
soir de 20h30 à 22h.**



**Convivialité et  
bonne humeur  
assurées !**

Danse bretonne et  
dances du monde  
Contact : 0788378243

## Café Jordin

de Saint - Urbain

Exceptionnellement Café Jordin a proposé en mars, deux rendez-vous :

- le samedi 9 sur la taille des fruitiers
- le samedi 30 une sortie sur le chant des oiseaux avec Jean-Jacques Masson.



Retrouvez tous les comptes-rendus des séances de café Jordin sur leur site : <https://cafejardin29.blogspot.com/>



## COMITÉ D'ANIMATION CARNIVAL LANDERNEAU



Il est encore temps de vous faire connaître auprès du comité d'animation pour participer aux préparatifs et au défilé du char de Saint-Urbain.

Le thème cette année est Jules Vern (tenues style steampunk)



Et surtout n'oubliez pas de venir profiter, admirer et encourager le défilé du Char de Saint-Urbain,

**dimanche 21 avril à partir de 14h15.**

Contact : [casu29800@gmail.com](mailto:casu29800@gmail.com) ou au 06 66 94 98 45

Et pour que la fête continue le comité d'animation vous propose une :

**Soirée carnaval**

**Samedi 4 mai 2024**

**16h Présentation du char**

**Place de la mairie**

**20h30 bal costumé**

**Entrée 3€ déguisé**

**5€ non déguisé**

**Salle Ty Kreis-Ker** *buvette*

Organisé par le comité d'animation de St Urbain



## Challenges des Dragons - Robert Le Mear

SAINT-URBAIN

Le club de l'Entente sportive de la Mignonne (ESM) organise le 20 avril, le Challenge des Dragons, tournoi de football réunissant les catégories allant des U8 aux U13. L'événement réunit environ 90 club finistériens et quelques 850 joueurs.

Une centaine de bénévoles seront mobilisés pour faire de cette manifestation une pleine réussite. Alors venez nombreux les encourager !

Buvette et restaurations sur place.



## Soirée Cabaret



Réservez votre soirée du **vendredi 24 mai**, la soirée cabaret des élèves de l'école de Saint-Urbain revient

(salle Ty Kreis-Ker). Buvette et bonbons sur place !

## KERMESSE DE L'ÉCOLE

Le dimanche 16 juin, l'école organise sa kermesse.



La totalité des bénéfices est utilisée afin que tous les élèves puissent participer aux activités et sorties programmées durant l'année.

C'est dans ce cadre que nous faisons appel à votre générosité afin de fournir **des lots** (sous forme d'articles représentatifs de votre secteur d'activité, de bons d'achats, d'articles publicitaires,....

Ainsi que **des petits jeux ou livres** pour la pêche à la ligne) ou **des plantes vertes** (comme le printemps arrive, n'hésitez pas à faire des boutures), qui viendront garnir nos stands et agrémenter notre tombola.

Pour tous dons merci de contacter l'animation école : [animation.ecole@gmail.com](mailto:animation.ecole@gmail.com)

Les enfants et l'animation école vous remercient par avance de votre gentillesse.

